

Identifiant de l'acte délivré par la préfecture :
083-248300543-20230223-lmc1190503-DE-1-1
Date de validation par la préfecture : mercredi 1 mars 2023
Date d'affichage : 02/03/2023

**CONSEIL METROPOLITAIN DU
JEUDI 23 FÉVRIER 2023**

**NOMBRE D'ELUS METROPOLITAINS
EN EXERCICE : 81**

QUORUM : 41

Le Conseil Métropolitain de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE régulièrement convoqué le jeudi 23 février 2023, a été assemblé sous la présidence de Monsieur Hubert FALCO.

Secrétaire de Séance : VEYRAT-MASSON Béatrice

PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
58	22	0

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 23/02/026

**MODIFICATION DU PLAN
D'AFFECTATION DES
POSTES D'AMARRAGE DU
PORT DU LAZARET**

PRESENTS :

M. Olivier CHARLOIS , Mme Geneviève LEVY, M. Yannick CHENEVARD, M. Thierry ALBERTINI, M. Ange MUSSO, M. Gilles VINCENT, M. Robert CAVANNA, M. Hubert FALCO, M. Laurent JEROME, Mme Brigitte GENETELLI, M. Franck CHOUQUET, M. Emilien LEONI, Mme Audrey PASQUALI-CERNY, M. Mohamed MAHALI, M. Christophe MORENO, Mme Valérie RIALLAND, Mme Nadine ESPINASSE, Mme Véronique BERNARDINI, M. Francis ROUX, Mme Edwige MARINO, Mme Amandine LAYEC, M. Amaury NAVARRANNE, Mme Virginie PIN, Mme Rachel ROUSSEL, Mme Magali TURBATTE, Mme Anaïs DIR, Mme Corinne JOUVE, M. Pierre BONNEFOY, M. Bruno ROURE, M. Joël TONELLI, Mme Sandra TORRES, Mme Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, M. Joseph MINNITI, Mme Corinne CHENET, M. Guillaume CAPOBIANCO, Mme Hélène ARNAUD-BILL, Mme Marie-Hélène CHARLES, M. Laurent CUNEO, M. Arnaud LATIL, M. Laurent BONNET, M. Patrice CAZAUX, M. Luc DE SAINT-SERNIN, Mme Pascale JANVIER, M. Erick MASCARO, M. Albert TANGUY, Mme Béatrice VEYRAT-MASSON, M. Jean-David MARION, M. Amaury CHARRETON, M. Philippe LEROY, Mme Basma BOUCHKARA, Mme Valérie MONDONE, Mme Nathalie BICAIS, M. Jean-Pierre GIRAN, M. Bernard ROUX, M. Jean-Pierre EMERIC, Mme Anne-Marie METAL, M. Christian SIMON, M. Gilles BALDACCHINO.

REPRESENTES :

Mme Dominique ANDREOTTI ayant donné pouvoir à M. Mohamed MAHALI, Mme Kristelle VINCENT ayant donné pouvoir à M. Guillaume CAPOBIANCO, M. Robert BENEVENTI ayant donné pouvoir à M. Christophe MORENO, M. Philippe BERNARDI ayant donné pouvoir à Mme Edwige MARINO, Mme Béatrice BROTONS ayant donné pouvoir à M. Bruno ROURE, M. François CARRASSAN ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre GIRAN, Mme Josy CHAMBON ayant donné pouvoir à Mme Anaïs DIR, M. Anthony CIVETTINI ayant donné pouvoir à M. Philippe LEROY, M. Jean-Pierre COLIN ayant donné pouvoir à Mme Corinne CHENET, Mme Claude GALLI-ARNAUD ayant donné pouvoir à M. Bernard ROUX, Mme Delphine GROSSO ayant donné pouvoir à Mme Valérie MONDONE, Mme Sylvie LAPORTE ayant donné pouvoir à M. Thierry ALBERTINI, M. Cheikh MANSOUR ayant donné pouvoir à Mme Nathalie BICAIS, Mme Josée MASSI ayant donné pouvoir à M. Robert CAVANNA, M. Jean-Louis MASSON ayant donné pouvoir à Mme Hélène ARNAUD-BILL, Mme Isabelle MONFORT ayant donné pouvoir à M. Laurent CUNEO, Mme Cécile MUSCHOTTI ayant donné pouvoir à M. Jean-David MARION, Mme Chantal PORTUESE ayant donné pouvoir à Mme Basma BOUCHKARA, Mme Christine SINGUIN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, M. Hervé STASSINOS ayant donné pouvoir à M. Arnaud LATIL, M. Jean-Sébastien VIALATTE ayant donné pouvoir à M. Joël TONELLI, Mme Valérie BATESTTI ayant donné pouvoir à Mme Véronique BERNARDINI.

Séance Publique du 23 février 2023

N° D' O R D R E : 23/02/026

**O B J E T : MODIFICATION DU PLAN D'AFFECTATION DES
POSTES D'AMARRAGE DU PORT DU LAZARET**

LE CONSEIL METROPOLITAIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5217-1,
L5211-1 et L2121-22-1,

VU le Code des Transports,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU le Code de l'Environnement,

VU la Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU le décret n° 2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU la délibération n°19/10/341 du Conseil métropolitain en date du 3 octobre 2019 portant adoption du règlement général d'exploitation des ports en régie de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU la délibération n°19/12/480 du Conseil métropolitain en date du 10 décembre 2019 portant adoption du plan d'affectation des postes d'amarrage du port du Lazaret,

VU le règlement particulier de police du port du Lazaret en date du 20 janvier 2020,

VU l'avis favorable du Conseil portuaire en date du 20 octobre 2022,

VU l'avis favorable du Conseil d'exploitation des régies des ports de la Métropole Toulon Provence Méditerranée en date du 30 novembre 2022,

VU l'avis de la commission mobilités en date du 3 février 2023,

CONSIDERANT la demande de mise à disposition de deux postes d'amarrage au profit d'une association œuvrant pour la sauvegarde des bateaux de tradition,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE

D'ADOPTER le plan d'affectation des postes d'amarrage du port du Lazaret tel que présenté dans le tableau d'affectation des postes et le plan annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait à Toulon, le 23 février 2023

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



POUR 80

CONTRE 0

ABSTENTION 0

INFRASTRUCTURES : Affectation des postes

Référence article R631-4 du Code des Transports



